

# **RÈGLEMENT VTT**

## **CHAMPIONNATS DE FRANCE**



**TRIAL**

## SOMMAIRE

**VERSION DU 01/01/2024 (modification en rouge)**

1. DEFINITION .....	3
2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT .....	3
3. OUVERTURE DU CHAMPIONNAT.....	4
4. ENGAGEMENTS .....	5
5. ATTRIBUTION DES NUMEROS .....	6
6. L'ACCUEIL ET LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF .....	6
7. LES TITRES.....	6
8. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES .....	7

## 1. DEFINITION

- 1.1 Fédération Française de Cyclisme met en compétition les "**CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VÉLO TOUT TERRAIN - TRIAL**".
- 1.2 Tous les compétiteurs et compétitrices français et françaises seront tenus (es) d'y participer. Ils et elles ne pourront sous aucun prétexte, disputer une autre compétition de Vélo Tout Terrain dans la même discipline le même jour en France.
- 1.3 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.4 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

## 2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT

- 2.1 Les épreuves des Championnats de France de Trial sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices de nationalité française, licenciés au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale.
- 2.2 Les types de licence FFC prérequis permettant l'inscription et la participation à la compétition sont les suivantes :

Catégorie	Type Licence requis
<b>Hommes et Femmes - à partir de la catégorie U19 (inclue)</b>	* licences : Elite, Open 1, 2, 3
<b>Hommes et Femmes U17, U15, U13</b>	* licences : U17, U15, U13

- 2.3 Les épreuves se dérouleront sur 5 zones, L'organisateur doit créer deux groupes de cinq zones, dans le but de diminuer le nombre de porte dans chaque zone.

### 1<sup>ème</sup> Solution :

- 1<sup>er</sup> groupe pour les catégories Nationale Jeune Mixte, National 3 Mixte, National 2 Mixte et National 1 Homme.
- 2<sup>ème</sup> groupe pour les catégories Elite Femme, Expert Homme et Elite Homme.

### 2<sup>ème</sup> Solution :

- 1<sup>er</sup> groupe pour les catégories Nationale Jeune Mixte et National 3 Mixte.
- 2<sup>ème</sup> groupe pour les catégories Elite Femme, Nationale 2 Mixte, Nationale 1 Homme, Expert Homme et Elite Homme.

- 2.4 Pour toutes les catégories, les zones doivent inclure six principaux secteurs constitués d'obstacles (passages ou portes). Les flèches de chaque secteur ont le même numéro et une lettre différente. Le numéro de la dernière porte de chaque secteur est entouré (par exemple 1A, 1B et 1C appartient au secteur 1 et ainsi de suite).

- 2.5 **Format de compétition pour les catégories Elite Homme, Elite Femme, Expert Homme et National 1 Homme** : Chaque format de compétition de Championnat de France doit inclure une 1/2 Finale et une Finale.

**Format de compétition pour les catégories Nationale 2 Mixte, Nationale 3 Mixte, Nationale Femme et Nationale Jeune Mixte :** Chaque format de compétition de Championnat de France doit inclure une Finale directe.

**1/2 Finale Elite Femme, Elite Homme, Expert Homme et National 1 Homme :**

La 1/2 Finale de Championnat du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La 1/2 Finale doit comprendre au minimum deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s.

**Finale Elite Femme, Elite Homme, Expert Homme et National 1 Homme :**

Les six meilleurs coureurs pour la Catégorie Elite Homme, Expert Homme, National 1 Homme et les quatre ou les trois meilleurs coureurs pour la catégorie Elite Femme de la 1/2 Finale seront éligibles pour participer à la Finale. Les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale ne seront pas comptabilisés pour la Finale.

En cas d'égalité, les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale permettront de désigner le vainqueur.

**Déroulement de la Finale**

Lors de la Finale, le système six par six sera appliqué. Avant le départ, les compétiteurs / compétitrices seront présenté(e)s sur le podium de départ, en ordre inverse de la position obtenue lors de la 1/2 Finale. Après la présentation, ils doivent aller à la section une. L'ordre de départ sera déterminé par le résultat obtenu lors de la 1/2 Finale. Celui / celle qui obtient la sixième (quatrième ou troisième) place commence en premier dans la première section et ainsi de suite. Le même principe s'applique aux autres sections. Une fois qu'un compétiteur / compétitrice a terminé une section, le / la suivant/e à un maximum de trente secondes pour démarrer la section. Après ces trente secondes, le temps de section est en cours. En cas de blessure légère, l'autre coureur doit dépasser et démarrer la section devant lui / elle.

**Finale directe Nationale 2 Mixte, Nationale 3 Mixte, et Nationale Jeune Mixte :**

La Finale directe de Championnat du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La Finale directe doit comprendre au minimum trois tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteur/compétitrice enregistré(e)s

La Catégorie Nationale Femme bénéficiera d'un classement scratch toutes catégories confondues. Le plus haut niveau accepté pour étant catégorie National 2. (Voir TITRE XII du 15-11-2020 Chapitre 8 : 7.8.2)

Le nombre de zones et de tours minimum est comme indiqué ci-dessous :

Tour	Nombre de zones	Nombre de tours
1/2 Finale	5	2
Finale	5	1
Finale directe	5	3

### 3. OUVERTURE DU CHAMPIONNAT

- 3.1 Les inscriptions aux Championnats de France XCO sont libres et dans la limite des places disponibles pour toutes les classes.
- 3.2 En fonction de leurs résultats de l'année précédente, les pilotes auront la possibilité de s'inscrire dans telle ou telle classe de niveau. La répartition sera établie chaque année dans un document annexe intitulé « Classification des Classes Trial ».

Les pilotes Classés dans les classes : National Jeunes, National 3, National 2, National 1. Auront la possibilité de s'inscrire également dans la classe de niveau supérieur.

Les inscriptions sont limitées comme suit :

- Classe Elite Homme, 20 pilotes
- Classe Elite Femme, 10 pilotes
- Classe Expert Homme, 20 pilotes
- Classe Nationale 1 Homme, 30 pilotes
- Classe Nationale 2 Mixte, 30 pilotes
- Classe Nationale 3 Mixte, 30 pilotes
- Classe Nationale Jeune Mixte, 30 pilotes
- Classe Nationale Femme-: inscriptions libres en National 2, National 3, National Jeune

Des pilotes de catégorie inférieure U11 (9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Championnats de France à condition d'être qualifiés par la Championnat de France et sur dérogation de la Direction Technique Nationale.

## 4. ENGAGEMENTS

4.1 Les coureurs, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), devront valider leur engagement sur la plateforme d'inscription en ligne de la Fédération Française de Cyclisme ([www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)). Le règlement des droits s'effectuera obligatoirement en ligne par carte bancaire.

Les tarifs des engagements sont les suivants :

- TRIAL JEUNES (U13, U15, U17) : 28 €
- TRIAL AUTRES CATEGORIES (à partir de U19) : 35 €

4.2 Engagements par Internet

Les engagements et le paiement se font en ligne sur la plateforme d'inscription ([www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)).

**Les inscriptions en ligne « normales » seront closes le lundi 20h00 précédant la compétition.**

Le lendemain de la date butoir des inscriptions en ligne « normales », une deuxième **période d'inscription « en retard »** est ouverte généralement jusqu'à J-1 du premier jour du programme.

Toutes les inscriptions effectuées durant la période des inscriptions « en retard » sont majorées de **30 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **90 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

4.3 Engagements sur place

Les inscriptions sur les sites de compétition sont possibles en salle de permanence, jusqu'à 12h00 la veille de la compétition, dernier délai.

Les horaires d'ouverture de la salle permanence sont indiqués sur les programmes des épreuves.

Toutes les inscriptions effectuées « sur place » sont majorées de **50 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions sur place par le biais des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **120 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

4.4 Remboursement

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du compétiteur, daté d'une date antérieure à la compétition en question.

La démarche devra être faite impérativement dans la semaine suivant la compétition.

Les demandes se feront par mail, en joignant le certificat médical et en indiquant les données suivantes : *numéro de facture (impératif), nom et prénom, numéro de licence, lieu et date de l'épreuve, catégorie de course et certificat médical*

Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est hors délai.

## 5. ATTRIBUTION DES NUMEROS

Les numéros de 1 à 30	Classe Elite Homme
Les numéros de 31 à 60	Classe Expert Homme
Les numéros de 61 à 100	Classe Nationale 1 Homme
Les numéros de 101 à 200	Classe Nationale 2 Mixte
Les numéros de 201 à 300	Classe Nationale 3 Mixte
Les numéros de 301 à 400	Classe Elite Femme
Les numéros de 401 à 500	Classe Nationale Jeune Mixte

Ils sont limités comme suit :

Classes Nationale 3 Mixte, Nationale Jeune Mixte	60 participants maximum
Classe Nationale 2 Mixte et Nationale 1 Homme	60 participants maximum
Classes Expert Homme et Elite Femme	30 participants maximum
Classe Elite Homme	20 participants maximum

## 6. L'ACCUEIL ET LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

6.1 L'accueil et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la Fédération Française de Cyclisme. Le retrait des dossards sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les coureurs régulièrement engagés au préalable.

6.2 Les concurrents devront être régulièrement engagés et présenteront leur licence à jour au contrôle. En contrepartie, l'organisateur leur remettra leur dossard et une plaque de guidon.

## 7. LES TITRES

7.1 Champion et Championne de France de Trial

Quatre titres de Champion (ne) de France de Trial donnant droit à maillot tricolore :

- Champion de France de TRIAL Elite Homme 26"

- Champion de France de TRIAL Elite Homme 20"
- Championne de France de TRIAL Elite Femme 26"
- Championne de France de TRIAL Elite Femme 20"

**Les classements seront établis et les podiums seront organisés pour les catégories Championnats de France ci-dessus, à la condition qu'au moins 3 pilotes soient inscrits (es) et aient pris le départ de la compétition en 20 et en 26 pouces.**

**Dans le cas contraire, des podiums scratch regroupant les 20 et les 26 pouces seront établis pour les Elite Homme et Elite Femme.**

## 7.2 Vainqueur du Trophée de France

Le Trophée de France se déroulera en six podiums :

- Vainqueurs de la classe Expert Homme
- Vainqueurs de la classe Nationale 1 Homme
- Vainqueurs de la classe Nationale 2 (Mixte)
- Vainqueurs de la classe Nationale 3 (Mixte)
- Vainqueurs de la classe Nationale Jeune (Mixte)
- Vainqueurs de la classe Nationale Femme (Scratch des Femmes en Nat 2, Nat 3 et Nat Jeune)

A condition qu'au moins 8 compétiteurs soient inscrits et aient pris le départ dans chaque classe concernée pour les hommes et 3 compétitrices pour les Femmes.

## 8. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

8.1 La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix et des sanctions sportives pourront être décidées par les arbitres. Le président du collège des arbitres est seul juge pour apprécier les cas de force majeure.

8.2 Les concurrents devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de coureur, conformément au règlement de l'Union Cycliste Internationale.